



Dégrèvement puis mise en recouvrement

Par **Philou30**, le **04/11/2015 à 15:29**

Bonjour, j'ai été nommé liquidateur d'une société, j'ai clôturé les opérations de liquidation en novembre 2011, puis la société a été radiée en novembre 2012. Puis par la suite j'ai reçu en tant que liquidateur une mise en recouvrement pour des rehaussements de TVA et d'IS, à laquelle je fais une réclamation. Puis le 23 décembre 2013 je reçois un courrier adressé à mon nom en tant que mandataire ad hoc, dans lequel est accordé un dégrèvement sur la totalité, mais intention de poursuivre l'imposition. Puis le 27 décembre signification d'une ordonnance sur requête me nommant mandataire ad hoc et mise en recouvrement des rehaussements en tant que mandataire ad hoc. Voilà donc pour les faits. Je m'interroge sur la procédure ? Le dégrèvement n'aurait-il pas dû être prononcé en tant que liquidateur ? Ne suis-je pas dans le cas d'une double imposition ? Merci pour vos réponses.